

COMPTE RENDU REUNION COMITE SYNDICAL SYMIELECVAR – 31 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux le trente et un mars se sont réunis sur convocation du Président en date du vingt quatre mars deux mille vingt deux, les délégués syndicaux du SYMIELECVAR salle Guy Menut à 10h00. Lors de la réunion du 24 mars 2022 le quorum n'a pas été atteint. Conformément à l'article 2121-17 du Code des Collectivités Territoriales, une nouvelle convocation pour le 31 mars 2022 avec le même ordre du jour a été adressée aux délégués. Conformément aux dispositions du CGCT, la séance peut être ouverte sans condition de quorum et le Comité Syndical peut délibérer valablement. Les personnes présentes à la visioconférence s'étant présentées, le Président constate que 28 membres peuvent prendre part aux votes et déclare la séance ouverte. M. Christian Ryser, Vice-Président, délégué de la commune de Néoules est désigné secrétaire de séance.

COMMUNES

COMMUNES	TITULAIRE	24/03/2022		31/03/2022			SUPPLÉANT	24/03/2022		31/03/2022		
		Présent	Excusé	Présent votant	Excusé	Proc.		Présent	Excusé	Présent votant	Excusé	Proc.
LES ADRETS-DE-L'ESTEREL	Giovanni MACCHIA						Richard HERMAIN					
AIGUINES	Hélène CHAUVIN						Claudine BARTIAUX					
AMPUS	Alain POILPRÉ						Roland NARDELLI					
LES ARCS	Christophe FAURE						Stéphane HUDDLESTONE					
ARTIGNOSC-SUR-VERDON	Sylvain GARRON						Maria-Teresa LIOTARDO					
ARTIGUES	Yves SOUQUE	X					José-Pierre CYMES					
AUPS	Patrick VINCENTELLI	X					Béatrice DONAT					
BANDOL	Jean-Pierre CHOREL						Franck BERTONCINI					
BARGEME	Patrick PELISSIER	X					Liliane MONTALAND					
BARGEMON	Christian BOBENRIETH		X				Patrick PELISSOU					
BARJOLS	Yves GIACOMELLI						Daniel VIRGIL					
LA BASTIDE	Norbert GROSSO	X		X			Charles FLOCCIA					
BAUDINARD-SUR-VERDON	Stéphanie ALLARD	X		X			Jérémy MARTIN					
BAUDUEN	Alexandre VEYRAC						Patrice GARILLON					
LE BEAUSSET	Gérard PERRIER						Hervé THEBAULT	X				
BELGENTIER	Roger ANOT	X					Thierry TEISSEIRE					
BESSE-SUR-ISSEOLE	Didier MONTANARD	X					Jean-Pierre TAVERA					
BORMES-LES-MIMOSAS	Daniel MONIER		X	X			Jérôme MASSOLINI					
LE BOURGUET	Daniel ROUVIER		X				Jean-Paul ROUX					
BRAS	Daniel RATAJCZAK						Béranger MARTIN					
BRENON	Laurent ROUVIER		X				Armand ROUVIER		X			
BRIGNOLES	Philippe SCHELLENBERGER		X				Mouloud BELAÏDI					
BRUE-AURIAC	Gilbert BESNARD						Dominique RICHARD					
CABASSE	Richard MAURIN	X					Olivier MISSENTI					
LA CADIÈRE-D'AZUR	Daniel ARLON						Sébastien MARTINEZ					
CALLAS	Daniel MARIA						Olivier CANAVESE					
CAMPS-LA-SOURCE	Julien GUIX-AYATS						Joël ADAM					
LE CANNET-DES-MAURES	André DEL PIA				X		Rémy FOUQUET					
CARCES	Vincent CLAVIER		X		X		Joseph HERBEL	X				
CARNOULES	Jean-Louis BOYER						Christophe CAILLOT					
LE CASTELLET	Michel THIBAUT						Jean-Paul SAINTE-MARIE					
CAVALAIRE-SUR-MER	Michel DELATTRE		X		X		Jean-Paul DUBOIS					
LA CELLE	Alain BŒUF	X			X		Jacques PAUL					
CHATEAUDOUBLE	Georges ROUVIER						Laure BERDUGO					
CHATEAUVERT	Jean-Luc MASSONNIER		X				Philippe SARACIVA					
CHATEAUVIEUX	David MICHEL			X			Jean-Louis NIETO					
CLAVIERS	Didier VALENTI						Ange CASTELLOTTI					
COGOLIN	Audrey TROIN				X		Jean-Pascal GARNIER	X			X	
COLLOBRIERES	Michel ARMANDI						Jean-Pierre RIZZO	X				
COMPS-SUR-ARTUBY	Yves CAMOIN						Charles BIGHETTI DE FLOGNY					
CORRENS	Guillaume ROUSTAN						Sabine LESCHEVIN					
COTIGNAC	Christian LAZARE	X		X			Philippe MARTIN					
LA CROIX-VALMER	Robert DALMASSO	X					Michaël REBOTIER					
CUERS	Jean-Claude ALBERIGO	X					Philippe KAUPP					
ENTRECASTEAUX	Romain DEBRAY	X					Evelyne QUILICI					
ESPARRON	Jean-Marc GICQUEL						Clément CESCAU					
EVENOS	Patrick IMBERT	X					Cédric CANGIALEONI					
LA FARLEDE	Robert BERTI						Jean-Louis VEBER					
FAYENCE	Alain GOUZON	X		X			Bernard HENRY					
FIGANIERES	Bernard CHILINI						Guy TACAILLE	X				
FLASSANS-SUR-ISSEOLE	Corinne DEALLE-FACQUEZ						Jean-Paul HERCOURT					
FLAYOSC	Guy MEUNIER						Vincent D'AUBREBY					
FORCALQUEIRET	Thierry CONSTANT						Gilbert BRINGANT					
FOX-AMPHOUX	Yves KONNERT						Florent PALAZZOLI					
LA GARDE-FREINET	Thomas DOMBRY						Renaud PIROVANO					
GAREOULT	Patrick BONNET		X	X			Michel GODEC		X			
GASSIN	Agnès MARTIN						Sylvie BRUNET		X			
GINASSERVIS	Gilles LOMBARD	X		X			Michel MERCADAL					
GONFARON	Mario GROSSO	X					Jérôme LUPU					
GRIMAUD	Francis MONNI	X					Benjamin CARDAILLAC					
LE LAVANDOU	Nicolas COLL						Charlotte BOUVARD					
LA LONDE-LES-MAURES	Jean-Louis ARCAMONE	X		X			Gérard AUBERT					
LORGUES	Marc HEBREARD						René-Raymond MATHIAS					

COMMUNES	TITULAIRE	24/03/2022		31/03/2022			SUPPLÉANT	24/03/2022		31/03/2022		
		Présent	Excusé	Présent votant	Excusé	Proc.		Présent	Excusé	Présent votant	Excusé	Proc.
LE LUC	Véronique BOULANGER						Guillaume BEAUGEY					
LA MARTRE	Guy-Louis GOUYE	X					Luc ROUX					
LES MAYONS	Serge WICQUART	X					Catherine ISNARD					
MAZAUGUES	Jean-Luc CASSINOTO	X					Jean-Jacques FOLETTI					
MEOUNES-LES-MONTRIEUX	Joël PERENON	X					Erwan JAEN					
MOISSAC-BELLEVUE	Giovanni GENIO	X					Michel BLANC					
LA MOLE	Fabien CODOU						Philippe ULMANN					
MONTAUROUGH	Jean-Antoine BOTTERO						Robert CECCHINATO					
MONTFERRAT	Raymond GRAS	X					Alain D'ALESSANDRI					
MONTFORT-SUR-ARGENS	Laurent JANVRIN						Joseph GALLUZZO					
MONTMEYAN	Yves BEGLIUMINI						Denis DAUPHIN					
LA MOTTE	Bruno FOURNAIRE						Éric BEYNAERTS					
LE MUY	Alain CARRARA			X			Lionel SAUVAN	X				
NANS-LES-PINS	Michel FINK						Franck BARBET					
NEOULES	Christian RYSER	X		X			Christophe LACOMBE					
OLLIERES	Daniel TILMANT						Pierre ETTORI					
PIERREFEU-DU-VAR	Jean-Bernard KISTON		X	X			Jean-Luc ROVERE					
PIGNANS	Carole OLIBE			X			Jean SANTONI					
PLAN-D'AUPS-SAINTE-BAUME	Olivier PAILLARD						Richard HOLGATE					
LE PLAN-DE-LA-TOUR	Gérald OLIVIER		X				Aline CHARLES					
PONTEVES	Jérôme D'ANELLA			X			Jean-Marc GAILLARD					
POURCIEUX	Jean-Raymond NIOLA	X					Virginie BASSO					
POURRIERES	Patrick GAUTIER						Wilfried BARRY					
PUGET-SUR-ARGENS	Hervé JUREZ						Laurent CHABRIER					
PUGET-VILLE	Franck ASTESIANO		X	X			Pascal PELLEGRINO		X			
RAMATUELLE	Jean-Pierre FRESIA						Michel FRANCO	X				
RAYOL-CANADEL-SUR-MER	Olivier GHIBAUDO						Jean-Pierre MAGALHAES					
REGUSSE	Jean-Yves PICAULT						Michel GANDON	X		X		
RIANS	Alain LEFEVRE	X		X			Joël BLANC					
RIBOUX	Suzanne ARNAUD						Bernard ARCANGELI	X				
ROCBARON	Boris AYASSE						Michel ROUDEN	X				
ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS	Jean-Claude SAVIO	X		X			Kader MERIMECHE					
LA ROQUEBRUSSANNE	Jean-Pierre GOUJON						Bernard BELORGEY					
LA ROQUE-ESCLAPON	Bernard PERRIMOND						Guillaume FABRE					
ROUGIERS	Serge PECORARO						Laurent MARINO	X				
SAINT-ANTONIN-DU-VAR	Antoine D'INGUIMBERT			X			Christian GIRAUD					
SAINT-CYR-SUR-MER	Christian PEYRARD			X			Jean-Paul ROCHE					
SAINT-JULIEN	Alain THOUROUDE			X			Bruno CHALLIER	X				
SAINT-MARTIN-DE-PALLIERES	Pascal KINZIGER						André CRESPI					
SAINT-MAXIMIN LA-STE-BAUME	Gabriel PICH	X					Paul KHADIR					
SAINT-TROPEZ	Claude HAUTEFEUILLE	X					Evelyne ISNARD					
SAINTE-ANASTASIE-SUR-ISSOLE	Marc RAYNOUARD						André SIMONNEAU					
SALERNES	Cédric DUBOIS						Véronique CHAZAL	X		X		
LES SALLES-SUR-VERDON	André GUIGUES						Sébastien BOVERO					
SANARY-SUR-MER	Jean BRONDI						Daniel ALSTERS					
SEILLONS-SOURCE-D'ARGENS	Joëlle MAINETTI						Patrice TOUMIAT					
SIGNES	Yves REYNARD						Gilles HERMITTE					
SILLANS-LA-CASCADE	Patrick CAGNOL						Eric RENOULT					
SOLLIES-PONT	Patrick BOUBEKER				X		Laurent SCHMITTE					
SOLLIES-TOUCAS	Luciano ROBERTI						Ludovic ESTAMPE					
SOLLIES-VILLE	Alain SABRIÉ	X					Nathalie VIAENE					
TARADEAU	Jean-Pierre CAMILLERI						Jean-Claude AUBIDERT					
TAVERNES	Alain GALLO						Eric TOURRET					
LE THORONET	Marc LEBORGNE						Sébastien GIROD-JOUFFROY					
TOURTOUR	Claude THOMASSIN						Claude CATRICE					
TOURVES	Gilbert CAMPERO	X		X			Daniel ROUX					
TRANS-EN-PROVENCE	Georges AURIAC						Jean-Paul GUYOT					
TRIGANCE	Anne-Gaëlle ESCUDIÉ						Corinne TORRES					
LE VAL	Norbert GIRAUD						Luc PERNEY					
VARAGES	Michel MOISSON						Gilles BLANC					
LA VERDIERE	Jean-Philippe BERSIA						Frédéric BUISSON					
VERIGNON	Philippe MURAT-DAVID						Nicolas GARNIER					
VIDAUBAN	Elie TROTET						André WICKE					
VILLECROZE	Pierre CONSTANS		X				Jean-Jacques PEIRANO		X			
VINON-SUR-VERDON	Gérard LA ROCCA	X		X			Guy ARMAND					

CCPF

COLLECTIVITÉ	TITULAIRE	24/03/2022		31/03/2022			SUPPLÉANT	24/03/2022		31/03/2022		
		Présent	Excusé	Présent votant	Excusé	Proc.		Présent	Excusé	Présent votant	Excusé	Proc.
CCPF	Pascal GRAFF						Alain DRAU					
CCPF	Claude GIORDANO		X				Nicolas MARTEL					

MAMP

COLLECTIVITÉ	TITULAIRE	24/03/2022		31/03/2022			SUPPLÉANT	24/03/2022		31/03/2022		
		Présent	Excusé	Présent votant	Excusé	Proc.		Présent	Excusé	Présent votant	Excusé	Proc.
MAMP	Didier KHELFA						Jean-Jacques COULOMB		X		X	

MTPM

COLLECTIVITÉ	TITULAIRE	24/03/2022		31/03/2022			SUPPLÉANT	24/03/2022		31/03/2022		
		Présent	Excusé	Présent votant	Excusé	Proc.		Présent	Excusé	Présent votant	Excusé	Proc.
MTPM	Dominique ANTONINI						M.C. ARGOLAS-PAGANELLI					
MTPM	Luc BAGNOL						Hélène AUDIBERT					
MTPM	André BAULON	X			X		Valérie BATTESTI		X			
MTPM	Martine BERARD		X				Hélène BILL					
MTPM	Philippe BERNARDI						Béatrice BROTONS					
MTPM	Véronique BERNARDINI						Jean-Luc BRUNEL					
MTPM	Katia BIZAT						Thierry CAMPUS					
MTPM	Jean-Charles BROCHOT		X				Hélène CAREN					
MTPM	Josy CHAMBON		X				Patrice CAZAUX					
MTPM	Stéphane CHAMP						Patrick CHATRIEUX					
MTPM	Marie-Hélène CHARLES		X				Hervé CILIA					
MTPM	Amaury CHARRETON		X	X			François CORNILEAU					
MTPM	Laurent CUNEO						Caroline DEPALLENS					
MTPM	Christine CUNIBERTI	X					Marisa DIAZ					
MTPM	Karima DRIDI		X				Anaïs DIR					
MTPM	Jean-Pierre EMERIC				X		Nadine ESPINASSE					
MTPM	Hervé FABRE						Ingrid FASS					
MTPM	Christophe FIORETTI						Alain FONTANA					
MTPM	Christel FITZNER						Christian GASQUET	X				
MTPM	Sébastien FRATELLIA						Brigitte GENETELLI					
MTPM	Sébastien GIOIA						Marcelle GHERARDI					
MTPM	Janig GUE						Cédric GINER					
MTPM	Pascale JANVIER		X				Eric GIRARDO					
MTPM	Corinne JOUVE						Elisabeth GUES					
MTPM	Valérie KADDOURI						Damien GUTTIEREZ					
MTPM	Xavier LAFAURE						Jean-Marc ILLICH					
MTPM	Guy LE BERRE						Florian JONET					
MTPM	Afida LEGHEDDAR						Amandine LAYEC		X			
MTPM	Dominique LEXA						Emilien LEONI					
MTPM	Jean-Eric LODEVIC						Grégory LO MONACO					
MTPM	Anne-Marie METAL			X			Béatrice MANZANARES					
MTPM	Valérie MONDONE		X				Jean-Claude MARASTONI					
MTPM	Isabelle MONFORT		X				Edwige MARINO					
MTPM	Sonia MOUSSAOUI		X				Sophie MONTBARBON					
MTPM	Joseph MULE						Roseline MOULARD					
MTPM	Michel OLLAGNIER	X		X			Pierre PARDIGON					
MTPM	Catherine PENARD						Audrey PASQUALI-CERNY					
MTPM	Denis PERRIER						Romain PELISSOU					
MTPM	Guy PHILIPPEAUX	X					Guy RAYNAUD					
MTPM	Didier RAULOT	X					Nicole REYNAUD					
MTPM	Alain ROQUEBRUN						Alexandre RISACHER					
MTPM	Chantal RUIDAVETS						Bruno ROURE					
MTPM	Marie SCHAEFFER						Francis ROUX		X			
MTPM	Hervé STASSINOS						Florent SALOMON					
MTPM	Albert TANGUY		X		X		Christian SIMON					
MTPM	Christian TOULOUSE						Christine SINQUIN		X			
MTPM	Magalie TURBATTE		X				Nathalie SORIANO					
MTPM	Jade VALLIORGUES						Joël TONELLI					
MTPM	Jean-Claude VEGA						Michel TRAVO					
MTPM	Béatrice VEYRAT-MASSON		X	X			Antoine VACCARO					
MTPM	Jean-Marc VIZIALE						Séverine VALVERDE					

Nombre de membres en exercice	Quorum	24/03/2022		31/03/2022		
		Nombre de membres présents	Nombre de membres excusés	Nombre de membres présents / votants	Nombre de membres excusés	Nombre de procurations
182	62	53	37	28	11	0

Mme VENTURINO-GABELLE Cathy, Maire de Barjols, participait à la réunion en visio-conférence.

Examen du compte rendu du Comité Syndical du 10/03/2022

Après avoir interrogé les membres du Comité pour connaître les éventuelles observations ou rectifications à apporter sur le dernier procès verbal, aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du 10/03/2022 est approuvé à l'unanimité.

1/ Approbation du compte de gestion 2021 du SYMIELECVAR budget principal

Le Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

-après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné de états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer ;

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Il est proposé aux membres du Comité Syndical d'approuver le compte de gestion 2021 du budget principal présenté.

Pour	28
Contre	0
Abstention	0

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

- Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

2/ Approbation du compte de gestion 2021 du budget annexe photovoltaïque SYMIELECVAR

Le Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

-après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 (budget annexe photovoltaïque) et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné de états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer ;

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Il est proposé aux membres du Comité Syndical de se prononcer sur le compte de gestion 2021 du budget annexe photovoltaïque présenté.

Pour	28
Contre	0
Abstention	0

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

-Approuve le compte de gestion 2021 du budget annexe photovoltaïque du Trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

3/ Adoption du compte administratif 2021 du SYMIELECVAR

Conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical élit son Président de séance en la personne de M. Christian RYSER. M. Christian RYSER présente aux membres du Comité Syndical le compte administratif du SYMIELECVAR :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	20 383 720,51	9 632 775,37
Recettes	26 975 574,41	10 577 504,65
Résultat de l'exercice	6 591 853,90	944 729,28
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat n-1)	6 719 756,47	8 487 519,57
Reste à réaliser dépenses		2 735 540,00
Restes à réaliser recettes		1 021 185,12

Résultat de clôture total : **15 207 276,04 €**

Les résultats du compte administratif correspondent bien à ceux du compte de gestion du Trésorier de Brignoles.

Pour	27
Contre	0
Abstention	0

Hors de la présence de M. Michel OLLAGNIER, Président du SYMIELECVAR, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif du SYMIELECVAR (budget principal).

4/ Adoption du compte administratif 2021 du budget annexe photovoltaïque

Conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical élit son Président de séance en la personne de M. Christian RYSER. M. Christian RYSER présente aux membres du Comité Syndical le compte administratif du SYMIELECVAR (budget annexe photovoltaïque) :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	6 539,90	3 915,60
Recettes	9 179,11	4 456,78
Résultat de l'exercice	2 639,21	541,18
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat n-1)	31 287,19	27 282,08

Résultat de clôture total : **58 569.27 €**

Les résultats du compte administratif correspondent bien à ceux du compte de gestion du Trésorier de Brignoles.

Pour	27
Contre	0
Abstention	0

Hors de la présence de Monsieur Michel OLLAGNIER, Président du SYMIELECVAR, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif du SYMIELECVAR (budget annexe photovoltaïque).

5/ Affectation du résultat 2021 du budget principal

Il est proposé au Comité Syndical de se prononcer sur l'affectation des résultats sur le budget primitif 2022 (budget principal) de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement cumulé (voir le résultat de clôture de l'exercice ci-après)	6 719 756,47
Solde d'exécution de la section d'investissement (voir le résultat de clôture de l'exercice ci-après)	8 487 519,57
D/001 besoin de financement R/001 excédent de financement	8 487 519,57
RAR en dépenses	2 735 540,00
RAR en recettes	1 021 185,12
Besoin ou excédent de financement (solde négatif ou positif)	1 714 354,88
Besoin de financement en investissement D/001 ou R/001 +/- solde des RAR	6 773 164,69
AFFECTATION :	
1/ Affectation au R/1068 : (couverture au minimum du besoin de financement ci-dessus)	6 000 000,00
2/ Report en fonctionnement au R/002 : (du surplus non affecté au R/1068)	719 756.47
Déficit de fonctionnement reporté au D/002 (le cas échéant)	

Pour	28
Contre	0
Abstention	0

Le Comité Syndical après avoir délibéré approuve à l'unanimité l'affectation du résultat 2021 à reporter sur le budget primitif 2022 (budget principal).

6/ Vote du budget principal SYMIELECVAR 2022

Le Président présente aux membres du Comité Syndical le budget primitif principal 2022 dont les dépenses et des recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

Recettes : 27 574 952, 95€
Dépenses : 27 574 952, 95€

Section d'investissement :

Recettes : 26 055 702, 36 €
Dépenses : 26 055 702, 36 €

Pour	28
Contre	0
Abstention	0

Le Comité Syndical après avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le budget primitif principal 2022 du SYMIELECVAR.

7/ Vote du budget annexe photovoltaïque 2022

Le Président présente aux membres du Comité Syndical le budget primitif annexe photovoltaïque 2022 dont les dépenses et des recettes s'équilibrent de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

Recettes : 41 287, 19€
Dépenses : 41 287, 19€

Section d'investissement :

Recettes : 65 069,27€
Dépenses : 65 069,27€

Pour	28
Contre	0
Abstention	0

Le Comité Syndical après avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le budget primitif annexe photovoltaïque 2022 du SYMIELECVAR.

INFORMATION

Présentation de la fiche de financements des compétences et projets du SYMIELECVAR adressée aux Maires et aux délégués.

Le Secrétaire de séance

C. RYSER



Le Président du SYMIELECVAR
Adjoint au Maire d'Ollioules



M. OLLAGNIER

